



CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

SESSION 2006

**Rapport de Madame Sonia FRANCIUS
Inspectrice d'académie adjointe au Recteur,**

Présidente du jury

Août 2006

Le présent rapport concerne les épreuves des concours externe, externe spécial, second concours interne, externe privé, et troisième concours qui se sont déroulées dans l'académie de la Guyane de mai à juin 2006.

La refonte du concours de recrutement de professeurs des écoles du fait de l'entrée en vigueur de l'arrêté du 10 mai 2005, et une nouvelle définition des programmes par la note de service n°2005-083 du 16 mai 2005 ont donné un aspect nouveau à ce concours.

Cette nouveauté ayant réussi aux 137 lauréats du concours 2006, il s'agit à présent d'éclairer les candidats ajournés ou les futurs candidats sur les attentes du jury, et ainsi, de les accompagner dans la réussite de leur projet professionnel.

I. LES EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

I. FRANCAIS

L'épreuve de français comprenait un exercice de synthèse, une épreuve de grammaire et une question complémentaire.

S'agissant de la **synthèse** les documents à résumer étaient relativement aisés à lire. Tout d'abord, très peu de candidats annoncent le plan de leur étude. Bien que la problématique soit donnée, elle est souvent mal formulée, mais le thème a été perçu assez correctement par la majorité des candidats. La typologie n'est pas souvent respectée (absence de présentation des textes, auteurs et dates). Une confusion a été relevée entre note de synthèse, dissertation et commentaire. Certains ont rencontré des difficultés de compréhension des textes en commettant un contresens, ou pire, un hors-sujet.

Une confusion entre « écriture » et « production d'écrit » a pénalisé quelques candidats. Ce fut aussi le cas du fait d'un développement insuffisant et d'une succession de résumés des textes sans mise en relation des concepts.

L'épreuve de **grammaire** a révélé de fréquentes fautes d'accord (sujet et verbe(s)), des omissions et anaphores assez peu citées. Les connecteurs sont généralement mieux repérés que les chaînes anaphoriques. La non-maîtrise de la syntaxe de base est regrettable. Beaucoup confondent « déterminant »/ « pronom » / « conjonction » / « adverbe », alors que les consignes « Guide » étaient pourtant très explicites. Cependant, des copies ne se limitaient pas à ce qui était demandé et comprenaient une étude de la cohérence en général.

La **question complémentaire** a démontré chez certains une mauvaise lecture des consignes; beaucoup n'ont pas utilisé le document n°3. Des difficultés à donner des conseils de remédiations ont été relevées. Davantage de critiques sont exprimées pour la production de l'élève, d'où les difficultés à évaluer ses acquis.

Enfin, le grand nombre de fautes d'orthographe, l'écriture illisible, et l'usage de termes spécifiques utilisés à mauvais escient (psychologie cognitive, rhétorique...) font douter d'une réelle préparation à ce concours.

II. MATHÉMATIQUES

Pour cette session 2006 du concours de recrutement des professeurs des écoles en Guyane 394 copies ont été corrigées : la moyenne de ces copies s'établit à 8.72 et 63 copies ont obtenu une note inférieure ou égale à 5.

Très peu de copies ont obtenu une bonne note ou ont pu être considérées comme excellentes. Les lacunes de l'ensemble des candidats se sont réparties sur les trois exercices proposés.

Deux des exercices concernaient plus spécifiquement la géométrie, le troisième portait sur le remplissage de récipients dont on comparait les volumes remplis en fonction du temps et de la forme des contenants.

Les deux premiers exercices de géométrie montrent une méconnaissance assez générale d'un vocabulaire élémentaire, des difficultés à élaborer et écrire une démonstration simple, des confusions entre construction de figures élémentaires et construction de ces mêmes figures avec un respect des contraintes imposées par l'énoncé.

Il est demandé par exemple de construire un parallélogramme à partir de deux droites sécantes et non de tracer un parallélogramme et de tracer ensuite ces deux droites.

Le troisième exercice ne demandait pas l'application de théories et de théorèmes mathématiques particulier. Sa résolution nécessitait pour le candidat du bon sens, de la réflexion et de l'intuition. Ces qualités sont souvent absentes chez les candidats alors qu'elles sont indispensables pour un futur enseignant.

De plus à la lecture des copies nous pouvons penser que les candidats ne savent pas gérer leur temps par rapport aux exercices proposés et qu'ils s'appesantissent à tort sur ceux qu'ils pensent savoir résoudre.

Au niveau de l'orthographe certaines sont complètement défailtantes, le style et la syntaxe n'améliorant pas la compréhension des copies.

La calligraphie et la lisibilité de nombreuses copies sont inadmissibles pour de futurs enseignants ces défauts s'ajoutant souvent aux précédents.

Il est nécessaire que les candidats travaillent les concepts fondamentaux en mathématiques, apprennent à résoudre des exercices classiques et originaux. La lecture des programmes et des manuels de l'école élémentaire et des classes du collège paraît indispensable. Seul ce travail préalable permet ensuite d'aborder la partie didactique qui dans cette épreuve était simple et pourtant négligée par de nombreux candidats.

III. EPREUVE A COMPOSANTE DOUBLE: HIST&GEO-SCIENCES

HISTOIRE-GEOGRAPHIE

Les correcteurs attendaient des candidats des **connaissances simples**, niveau secondaire, présentées selon un **plan ordonné** en respectant l'**orthographe** et bien entendu sans abréviations.

Il est indispensable de réfléchir aux différents termes du sujet et de les définir : ainsi on attendait que les termes comme paysage – constitution – église- Moyen âge – rural soient précisés (les définitions qui existent dans les programmes de 2002 pour certains d'entre eux étaient largement suffisantes). De même le vocabulaire employé dans les réponses doit être expliqué : référendum, loi, pouvoir exécutif

A côté d'excellents devoirs, (les réponses quelquefois très simples, en une douzaine de lignes, mais claires ont été valorisées), les correcteurs ont souvent remarqué une méconnaissance élémentaire des questions posées qui semblent relever d'une absence de préparation et des erreurs grossières de chronologie : Jules César pas plus que la colonisation en Amérique, les citoyens ou Napoléon n'appartiennent au Moyen âge!

Les correcteurs ont été très surpris des réponses apportées lors des questions de didactique : quasiment jamais de référence ni à la classe concernée ni aux instructions officielles! Seules des activités transdisciplinaires, souvent très vagues sont annoncées .

Les candidats doivent connaître parfaitement les instructions officielles et avoir préparé les différentes questions au concours (l'usage des manuels de collège est souvent largement suffisant).

Enfin et surtout, **les candidats devraient se rappeler qu'une note inférieure à 5 est éliminatoire.**

SCIENCES EXPERIMENTALES ET TECHNOLOGIE

Les sujets proposés interrogeaient les connaissances scientifiques sur :

- La reproduction
- La respiration
- L'effet de serre
- Quelques notions d'astronomie – succession du jour et de la nuit
- Quelques notions d'électricité : le court circuit

Et des connaissances didactiques sur :

- La reproduction
- La capacité à proposer une situation d'apprentissage permettant aux élèves de mettre en œuvre une démarche d'investigation

Commentaires

- **Composante majeure moyenne :**

Les résultats sont assez satisfaisants dans l'ensemble. Le niveau de connaissances est tout de même incertain.

Les copies se situent entre la :

- ✗ Copie "moyenne" : connaissance des textes, connaissances scientifiques et pédagogiques imprécises. Réflexion personnelle pauvre, document paraphrasé et exploité en partie.
- ✗ Copie "très bonne" : Connaissance parfaite des textes, discours précis et argumenté, vocabulaire adapté, savoirs maîtrisés, capable de décrire une séance en respectant les contraintes de la démarche d'investigation

- **Composante mineure moyenne :**

Les résultats sont assez médiocres. Les candidats gagneraient à approfondir la préparation de l'épreuve.

Les copies situent entre:

- ✗ Copie "vide" : le candidat ne maîtrise pas les textes, ni les connaissances scientifiques et pédagogiques, réflexion personnelle pauvre, exploitation des documents très insuffisante.
- ✗ Copie "moyenne" : connaissance des textes, connaissances scientifiques et pédagogiques imprécises. Réflexion personnelle pauvre, document paraphrasé et exploité en partie.

Les réponses des candidats de la promotion 2005/2006 montrent dans l'ensemble :

- Un manque de culture personnelle et de connaissances: de nombreuses confusions sur les notions : exemple : effet de serre, court circuit, respiration ...
Les concepts sont flous et semblent s'appuyer sur de vagues souvenirs.
- Un manque de préparation : les documents d'application des programmes et les fiches de connaissances en particulier traitent ces questions. Le niveau de connaissance requis est celui de la classe de 3^{ème} / 2^{nde}.
- Une culture de l'écrit défaillante, non respectueuse du destinataire : copies mal présentées, écriture non soignée, orthographe et syntaxe (surtout) présentant de nombreuses lacunes.
- Un manque d'esprit de synthèse. L'analyse attendue pour les documents proposés a souvent été l'objet de paraphrases. Les réponses fournies s'étendent en longueur et en détails inutiles contenant des contresens ou des erreurs. Très peu de candidats pensent à utiliser les outils adaptés tels que des tableaux pour organiser le et faciliter la lecture des données.
- Des difficultés à prendre en compte les consignes : un bon nombre des candidats a cru qu'il fallait absolument utiliser tous les documents pour construire la séance. D'autres ont répondu sans distinguer les questions entre elles.
- Un certain nombre de propositions de séance n'est pas opérationnelle. Soit, elles sont irréalisables, soit elles exploitent des supports qui ne permettent pas d'aborder les notions, notions qui ne sont pas maîtrisées, soit, la séance est décrite de façon si succincte qu'on ne peut y retrouver les étapes de la démarche d'investigation attendue.
- Plusieurs candidats se sont documentés sur les principes de la démarche d'investigation.
- D'une manière générale, les candidats ont su gérer le temps car ils ont pratiquement tous traité les sujets en entier.
- Quelques copies étaient de très bonne qualité.

Recommandations:

Avant l'épreuve, il est souhaitable que les candidats :

- Revoient les savoirs disciplinaires de niveau 3^{ème} / 2^{nde}
- Approfondissent la connaissance des textes : doc. application et accompagnement, fiche de connaissances, nouveaux programmes
- Confrontent et ajustent leur représentation de l'enseignement à celle qui est recommandée aujourd'hui (Cf; "la main à la pâte")

Au moment de l'épreuve, il est souhaitable que les candidats:

- Paginent les copies de 1 à ..., et non pas de 1 à 4 pour chaque feuille double.
- Privilégient des schémas et tableaux, par souci de clarté, pour répondre aux questions
- S'efforcent de répondre aux questions de manière simple et précise, en évitant les longs discours sources d'erreurs et de confusions

II. EPREUVES D'ADMISSION

I. EPREUVE D'ENTRETIEN

La nouvelle organisation de l'entretien associe l'épreuve d'entretien professionnel à l'épreuve de littérature de jeunesse, d'expression musicale ou d'arts visuels.

L'appréciation du candidat se décompose en deux exposés de dix minutes suivis de séries de questions par les membres du jury d'une durée de quinze minutes. Un temps d'écoute supplémentaire et/ou de délibération conclut l'heure réservée par chaque commission à chaque candidat.

Cette formule permet de croiser les regards et de saisir les réactions des candidats dans deux situations complémentaires: une situation imposée et une situation choisie. Il arrive que les candidats établissent d'eux-mêmes des ponts entre les situations ou que les membres des commissions les invitent à le faire. On peut alors tester l'esprit d'à-propos du candidat ainsi que sa réactivité. Cette formule a été généralement appréciée par les interrogateurs.

Il a été constaté que les candidats sont plus souvent performants à l'oral qu'à l'écrit, qu'ils ont fait un effort de présentation, et démontré dans l'ensemble une bonne capacité de communication.

Néanmoins, une petite minorité ignorait le cadre des épreuves (déroulement, préparation...).

De manière générale, la note de la seconde partie de l'entretien est supérieure à celle de la première partie.

La majorité des candidats a eu du mal à dégager une problématique à partir d'une véritable analyse des textes constitutifs du dossier: ils s'attachaient essentiellement à les restituer de manière la plus fidèle possible, en suivant l'ordre chronologique des idées des documents.

Peu ont fait état de connaissances actualisées du système éducatif, en dépit de leur année passée à l'IUFM (PE1).

Concernant la littérature de jeunesse, les candidats ont préparé cette épreuve avec beaucoup de sérieux en établissant des documents organisant l'exploitation de l'oeuvre choisie en classe dans le cadre d'un véritable projet respectant les textes officiels. Plusieurs candidats ont présenté un projet annuel. Un très grand nombre de candidats a été capable de présenter plusieurs mises en réseau en fournissant des titres et des résumés des oeuvres choisies. Le jury a apprécié la variété des choix même s'il a pu craindre et rencontrer quelques choix fort proches.

S'agissant des arts visuels, le jury a relevé la grande diversité et la richesse des supports proposés, ainsi qu'une recherche documentaire pertinente sous-tendue par ces présentations.

L'ouverture culturelle et les larges champs de connaissances de certains candidats ont été appréciés.

Les candidats devront veiller à présenter d'abord une véritable mise en pratique des arts

visuels dans une classe, en lien avec le support proposé (séquences pédagogiques), avant de proposer des prolongement plur ou interdisciplinaires.

La musique a démontré une préparation certaine des candidats qui semblaient être mieux informés cette année malgré les nouvelles modalités sur le déroulement des épreuves.

Ces derniers avaient dans l'ensemble une assez bonne perception de leur futur métier.

En éducation musicale, davantage de discernement dans le choix des chansons d'interprétation vocale. Diversité et originalité dans les œuvres interprétées (variété, musiques traditionnelles, régionales, du monde, compositions personnelles...)

Trois instruments ont été utilisés pour les interprétations instrumentales : guitare, piano, tambour.

Recommandations

- Connaître l'arrêté présentant l'épreuve orale du concours de recrutement de professeurs des écoles et ses modalités d'application pour la session en cours.
- Enrichir sa culture générale sur l'Ecole et sur les enjeux de l'Ecole dans la société moderne, sur les lois les plus récentes qui régissent le système éducatif et qui concernent la jeunesse, sur quelques problématiques de la société d'hier et d'aujourd'hui.
- Penser à établir des liens avec les connaissances et les expériences antérieures ou en cours notamment au sein des écoles.
- S'entraîner à prendre rapidement connaissance d'un document, à l'analyser et extraire les points importants puis à établir des relations entre les documents proposés pour aboutir à une présentation synthétique ou panoramique.
- Identifier des points susceptibles de faire l'objet de questions et préparer une argumentation.
- Poser sa voix pour se faire entendre.
- Présenter son plan.
- Présenter son expérience comme un atout.
- Enoncer des points de vue personnels en les reliant aux points de vue énoncés dans les documents.
- Conclure de manière synthétique et ne pas hésiter à soulever de nouvelles questions.

II. LANGUE VIVANTE ETRANGERE

L'entrée en application de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'Ecole modifie cette épreuve. La partie didactique a cédé la place à une épreuve d'évaluation du niveau de langue des candidats à partir d'un texte.

Cette épreuve d'une durée de 20 minutes se décompose de la façon suivante:

- exposé du candidat (résumé des grandes idées du texte): 5 mn
- lecture de quelques lignes du texte
- débat avec le jury

A titre d'exemple, l'épreuve de portugais s'est déroulée de la façon suivante.

9 textes étaient soumis à la réflexion des candidats. Ces textes abordaient des thèmes de société:

Le texte 1 « Gloria » est le récit d'une mère d'un milieu social difficile qui raconte comment son fils a été recruté par des agents afin de tourner un film publicitaire, les difficultés qu'elle a rencontrées pour obtenir son cachet et sa fierté d'avoir un fils artiste.

Le texte 2 « Ex-crever » est le texte de la rédaction d'un candidat au « vestibular » (équivalent brésilien du baccalauréat) sur le thème du désintérêt de la jeunesse pour la lecture.

Le texte 3 « Eu sei, mas não devia » met en relief notre passivité à tout accepter, à ne pas tenter de faire bouger les choses.

Le texte 4 « Folhas secas » est un conte sur les différences de perception d'une même réalité par des élèves d'une classe et le professeur.

Le texte 5 « O medo de quem voa » nous parle de la fracture sociale et nous fait découvrir un aspect inédit du Brésil (des personnes suffisamment riches pour se déplacer en hélicoptère).

Le texte 6 « Nova lei da nacionalidade, mas justa mas... » relate une proposition de loi pour intégrer les les fils des immigrés des pays d'Afrique de langue lusophone mais qui laisse de côté les parents.

Le texte 7 « O que muda na escola » parle de l'arrivée des TICE à l'école et s'inquiète d'une mauvaise utilisation de cette technologie.

Le texte 8 « Ha fome e comida » revient sur un des grands problèmes de la société brésilienne: la faim et la malnutrition.

Le texte 9 « Sindicatos contra avaliação de professores por pais de alunos » est une proposition de réforme: l'évaluation des professeurs par les parents d'élèves au Portugal.

Moins d'un tiers des candidats ont parfaitement compris et restitué le texte dans une langue d'un excellent niveau. Ils ont également pu sortir du cadre imposé et livrer une opinion personnelle sur ces thèmes de société.

La plupart des candidats, bien qu'ayant correctement appréhendé la teneur du document, en ont restitué l'idée dans une langue plus hésitante.

Enfin, une minorité, d'un niveau de langue nettement insuffisant, n'ont absolument pas compris le texte et ont commis de lourds contresens.

Recommandations

Les candidats doivent impérativement s'exercer à l'oral pour maîtriser la phonétique, la syntaxe, la prononciation, l'accent tonique; tout ce qui fait l'essence d'une langue.

Sans oublier qu'il faut enrichir le lexique en écoutant les médias, en lisant revues, magazines et romans. L'objectif étant de donner aux élèves un enseignement de qualité en adéquation avec les I.O, il convient d'exiger de l'enseignant un niveau de langue correct voire excellent. Certains candidats n'atteignaient pas le niveau A1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

III. E.P.S

Les épreuves ont concerné 45 jurés. Elles ont permis d'évaluer 223 candidats à l'épreuve orale et aux épreuves pratiques (danse et 1500m).

I . Epreuves physiques:

1. Activité d'expression: danse

Constats

- Niveau très hétérogène et souvent trop faible.
- La plupart des candidats ont choisi cette épreuve par défaut ce qui explique le niveau d'exécution.
- Les candidats avaient tous plus ou moins bien préparé leur prestation.

Recommandations

- Mettre l'accent sur la recherche chorégraphique, notamment pour les candidats non spécialistes. On ne demande pas d'être un excellent danseur mais de préparer une chorégraphie en fonction de ses possibilités.
- « Tous les styles de danse sont admis » mais il convient de rappeler que la chorégraphie sert une intention personnelle:
« L'appréciation porte sur la construction de la composition (espace, temps, énergie, utilisation du corps) au service des intentions personnelles choisies ainsi que sur la qualité de l'interprétation. » (BOEN n°21 du 26 mai 2005)

2. Course de 1500 m

Constats

- Nous pouvons identifier trois niveaux de candidats:
 - Les candidats entraînés, possédant des qualités physiques préalables et s'étant préparé spécifiquement au 1500m. Ils gèrent leur épreuve, notamment en prenant en compte leur temps au tour. Ils sont peu nombreux.
 - Les candidats entraînés à la course à pied (en général) et/ou de plus faible capacité physique: en fonction de leur gestion de la course les résultats -moyens- ont été plus ou moins à la hauteur de leurs attentes.
 - Les candidats non entraînés, qui n'ont pas suivi d'entraînement spécifique. Généralement ils sont partis trop vite et ont eu des difficultés à terminer la course, certains ont marché pendant l'épreuve.
- Pour les candidats les plus en difficulté, ce qui a le plus manqué est une préparation spécifique au 1500m, programmée avant les résultats de l'admissibilité et la gestion de leur effort.
- L'échauffement a été souvent insuffisant.

Recommandations

- Ne pas attendre les résultats de l'admissibilité pour commencer son entraînement. Une épreuve de 1500m se prépare sur plusieurs mois, progressivement et de manière spécifique.
- Avant le jour de l'épreuve le candidat doit connaître ses temps au tour afin de pouvoir gérer son allure de course. Il importe de ne pas suivre le groupe de tête si on n'a pas les capacités de poursuivre sur le même rythme. La montre/chronomètre (souvent absente) permet au candidat de courir à l'allure programmée.

II. Epreuve orale.

1. Constats

- La préparation des candidats

Nous pouvons distinguer quatre grands profils de candidats:

- Le candidat n'ayant pas pris connaissance des exigences du concours et s'étant présenté au jury sans exposé. Le jury a donc réalisé l'entretien plus tôt, parfois après quelques secondes d'exposé. L'entretien a le plus souvent révélé l'absence de connaissances et de réflexion relatives à l'EPS à l'école élémentaire. Les notes sont très faibles (<5/20).
- Le candidat ayant préparé un exposé selon un plan établi, manquant d'originalité. Ce candidat va généralement au bout du temps imparti ou termine une ou deux minutes trop tôt. Le discours ressemble souvent à une récitation. Le fond n'est guère original et la réflexion absente. L'entretien révèle une méconnaissance de certaines notions abordées dans l'exposé. Les notes dépassent rarement 10/20.
- Le candidat qui a préparé son exposé, a réalisé des simulations (respect du temps) et présente un discours structuré et cohérent. Il a souvent été aidé d'un spécialiste de l'activité ou est spécialiste lui-même.
- Le très bon candidat: qui présente un exposé personnel, original et réfléchi. L'exposé sert une intention, une argumentation et n'est donc pas que le récit de son expérience; il a un sens dans le cadre de son projet d'enseignement.

- La gestion du temps

Les temps d'exposé ont été compris entre trente secondes et plus de dix minutes (exposé interrompu). L'arrêt de l'exposé dans les une ou deux minutes précédant le temps limite n'a pas été préjudiciable au candidat. En revanche un temps inférieur à cinq minutes révèle une préparation insuffisante ou inexistante.

- Le sens de l'exposé

Rappel: « Au cours de l'entretien, le candidat indique ce qu'il retire de la pratique pour lui-même et pour son enseignement. Il expose en particulier comment il peut transposer cette pratique pour lui-même et pour son enseignement. » (BOEN n°21 du 26 mai 2005)

Les exposés ressemblent trop souvent à des récits de vie (parfois plus de la moitié du temps consacré au récit de ses séances d'entraînement). Le lien avec l'enseignement est souvent mince, parfois inexistant, rarement réfléchi de manière approfondie.

Il s'agit pourtant de l'objet même de l'épreuve: la transposition réfléchie et adaptée de sa pratique à son enseignement.

● Contenu

- La plupart des exposés préparés comportent un lien avec les autres disciplines mais il sont établis de manière rapide et superficielle.
- Il est rarement fait appel à des connaissances sur le développement de l'enfant ou l'apprentissage pour justifier les propositions pratiques.
- De même les parties « *pratique personnelle* » et *enseignement* ne sont pas souvent mises en relation ou le sont de manière très superficielle.
- Les termes spécifiques à la discipline sont peu connus (confusions dans les termes endurance, aérobie, vitesse...)

L'exposé des propositions pratiques (séquences, séances, unités d'apprentissages...) n'a pas toujours de sens, ne répond pas à des objectifs. Les unités d'apprentissage ne sont pas souvent détaillées.

● Les connaissances des candidats

Les candidats exposant à partir de l'activité danse révèlent globalement une plus grande connaissance de l'APSA que ceux du 1500m.

La différence de connaissances relatives aux APSA s'explique en partie par le passé sportif ou non du candidat mais aussi par le travail de documentation (revue EPS 1, internet, conseils de spécialistes). L'expérience professionnelle de nombreux candidats favorise une connaissance réfléchie des activités.

Les questions du jury mettent souvent en difficulté les candidats dont les connaissances sont superficielles.

Les programmes officiels sont majoritairement connus et restitués par les candidats, ceux sur la réglementation (sécurité...) le sont plus rarement.

2. Recommandations:

- *Connaître les programmes du concours:*

Référence: arrêté du 10 mai 2005.

- *Connaître les textes officiels régissant l'enseignement de l'EPS* (programmes, circulaires relatives à la sécurité, ... et l'école élémentaire en général)

Mais surtout se servir de ces connaissances pour appuyer les objectifs et les contenus proposés. Mettre en relation les programmes, les finalités de l'EPS, de l'école,..., et son projet d'enseignement.

- *Gérer son temps d'exposé*

Réaliser plusieurs simulations d'oral afin de régler son exposé (temps, débit...). Cela permet aussi de relever les incohérences, erreurs et de mieux gérer son stress le jour du concours.